BULLETIN COMMERCIAL.

VENDREDI SOIR, 10 MARS.

Le temps, cette semaine, est généralement favorable aux travaux des champs. Les semailles de printemps sont activement poussées dans toute l'étendue de la Nouvelle-Orléans et la culture de la canne promet les plus belles espérances. Les opérateurs ont repris leurs travaux avec une nouvelle ardeur, et la récolte s'annonce comme devant être très abondante. Les nouvelles reçues de la basse et du haut fleuve sont également satisfaisantes.

Les affaires ont été très actives durant la semaine qui vient de s'écouler, et les prix ont été bien soutenus.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Inscrivons aujourd'hui.

Fair	10	9 16/32
Middling fair	9	8 15/32
Good middling	8	7 14/32
Middling	7	6 13/32
Low middling	6	5 12/32
Good ordinary	5	4 11/32
Ordinary	4	3 10/32

FRET. — Nous avons compté, hier, pour Liverpool, 1,245 boucauts de coton, par Gutenberg, Rapide et Jean Bart. C'est la première fois que le GRAND QUADRILATÈRE, AMÉRICAIN et le QUADRILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS soient montés ensemble. Pour peu qu'on aime les danses bien exécutées, on ne saurait trop encourager ces deux sociétés.

ETAT DU TABAC.

Stock existant le 1er septembre 1853	3765	12,000
Arrivages pendant la semaine	10,200	12,000
		41,000
Stock à la semaine dernière	113	
Expédié pendant la semaine	13,312	13,312
		36,881

Le tableau ci-dessus est fait d'après les chiffres donnés par MM. Lanier, Wilson & Co. Il démontre que le stock existant le 1er septembre 1853 était de 3,765 boucauts et 12,000 balles, et que les arrivages depuis cette époque ont été de 10,200 boucauts et 12,000 balles, ce qui donne un total de 25,965 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er septembre 1853		194,648
Arrivages pendant la semaine	34,768	
Arrivages antérieurement non encore déclarés	1,000	35,768
		230,416
Exporté la semaine dernière	26,274	
Exporté antérieurement	51,342	77,616
		152,800
Stock en main aujourd'hui		152,800

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le marché reste toujours le même, et que les prix n'ont pas varié. Les demandes continuent à être très actives, et les plus hauts prix sont offerts et obtenus. Les transactions durant la semaine ont été considérables, et le stock en main aujourd'hui est de 152,800 balles. Nous avons vendu, hier, 3,000 balles.

RECETTE À FROMAGE.—Recette de Thorel pour faire le fromage à la Hollandaise. Prenez 100 litres de lait écrémé la veille, mettez-le dans une chaudière, ajoutez-y 1 litre de présure, laissez reposer pendant 3/4 d'heure, puis coupez le caillé avec un couteau, et remuez-le avec une écumoire, jusqu'à ce qu'il soit réduit en petits grains. Ensuite, mettez-le dans un moule, et pressez-le avec un poids de 50 kilogrammes. Retirez le fromage du moule, et mettez-le dans un endroit sec, où vous le retournerez tous les jours. Il sera bon à manger au bout de 3 mois.

BEURRE À FROMAGE.—Beurre de Thorel pour conserver le beurre à l'état frais. Faites fondre à feu doux, dans une terrine, 2 livres de beurre frais, écumez-le, et versez-le dans un pot de grès, en ayant soin de laisser le lait au fond de la terrine. Quand le beurre sera refroidi, couvrez le pot d'une feuille de papier, et mettez-le à la cave. Ce beurre se conservera frais pendant 6 mois.

SUIF. — Nous avons vendu, hier, 3,000 barils environ, à 10 cents la livre.

RIZ. — Nous avons vendu, hier, 300 sacks environ, à 3 3/4 cents la livre.

CAFÉ. — Nous avons vendu, hier, 1,000 sacks environ, à 10 cents la livre.

SUCRE. — Nous avons vendu, hier, 1,000 boucauts environ, à 3 3/4 cents la livre.

MÉLASSE. — Nous avons vendu, hier, 1,000 barils environ, à 20 cents le gallon.

GRAINES. — Nous avons vendu, hier, 1,000 sacks environ, à 2 dollars le boisseau.

FARINE. — Nous avons vendu, hier, 1,000 barils environ, à 5 dollars le baril.

PORC. — Nous avons vendu, hier, 1,000 barils environ, à 15 dollars le baril.

LARD. — Nous avons vendu, hier, 1,000 boucauts environ, à 6 cents la livre.

JAMBON. — Nous avons vendu, hier, 1,000 boucauts environ, à 6 cents la livre.

BŒUF. — Nous avons vendu, hier, 1,000 barils environ, à 10 dollars le baril.

GRAINES. — Nous avons vendu, hier, 1,000 sacks environ, à 2 dollars le boisseau.

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 11 MARS 1854:

DON JUAN,

Opéreuth cinq actes, de Mozart.

DIMANCHE, 12 MARS:

LE JUIF ERRANT,

Drame en 15 tableaux, par Eugène Sue.

LUNDI, 13 MARS:

MOISE.

☞ Le spectacle commencera à 6 heures 1/2.

Théâtre des Variétés.

Samedi soir, 11 mars:

☞ La célèbre comédie de S. Sharpeer, TWELFTH NIGHT,—chant par M. J. Waite,—chant par Mlle Foubret,—le tout sera terminé par la pièce comique DEAF AS A POST.

THÉATRE ST-CHARLES.

Samedi soir, 11 mars:

Bénéfice de M. De Fas directeur.—Représentation de GUILLAUME RAVEL, en quatre actes et cinq tableaux, mêlée de VENTRILOQUISME, terminée par les TABLEAUX VIVANTS.—Pour les Entrées et les Premières Places, s'adresser au bureau.—Les MAGIQUES vont succéder aux Ombres Chinoises, et le spectacle commencera par le drame de la MAID OF MUNSTER.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Concert d'adieu

DE JULLIEN,

CONCERT EXTRA. — SOIRÉE

AU BENEFICE de Mlle ANNA ZEHR

Et pour la dernière fois de son séjour dans la Nouvelle-Orléans, avant son départ pour la France, afin de remplir un engagement à Théâtre de Paris.

CE SOIR, SAMEDI, 11 MARS,

Salon par

Herr Koenig, M. Waelle, M. Lavigne, M. Collinet, M. Dalle, M. Hilgers, M. Hilgers, accompagné par M. Bleichmann. C'est la première fois que le GRAND QUADRILLE AMÉRICAIN et le QUADRILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS seront exécutés ensemble.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Stalles . . . . . 2 $ 00
Galeries . . . . . 1 $ 00

Le portier ouvrira, avec le billet, un check qui lui donnera droit à un des numéros de la galerie désignée.

☞ La vente des parquets se fera tous les jours au magasin de musique de M. Hewitt, No 70, rue Canal.

☞ Les portes ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures.

SALLE DES ODD FELLOWS.

LUNDI, 13 MARS.

Mme Henriette Sontag

Et Mme DE VRIES

Chanteuses de l'Académie royale de musique de Paris.

Mlle CAMILLA URSO, Violoniste concertiste.
ALFRED JAELL, Pianiste.
Mlle ADELAIDE BORGHI, Soprano.
Signor ARNOLDI, Ténor.
Signor ROCCO TA-PANELLA, Basse.

Et toute la troupe d'opéra italien, y compris l'excellente et grand comparse, Ferdinando, sous la direction de

Signor LUIGI ARDITI.

Le public est respectueusement informé que la demande d'un concert de la famille qui va prochainement quitter ces parages a déterminé l'entrepreneur à organiser le présent concert, qui sera probablement le dernier auquel il aura le plaisir de donner son patronage.

GRAND CONCERT

d'artistes réunis

Aura lieu LUNDI, 13 MARS,

Aux prix suivants:

Stalles numérotées . . . . . 2 $ 00
Galeries . . . . . 1 $ 00

On peut en acheter autant au magasin de musique de M. Hewitt, 70 rue Canal.

Prix d'un billet aux entrées particulières . . . $.

On peut en acheter à la porte.

Avis aux personnes désirant des places réservées ayant des billets de 2 et cinquante sous sont invitées de se trouver au magasin de musique de M. Hewitt, 70 rue du Canal, pour les échanger contre des billets de 2 dollars et demi, avant 3 heures de l'après-midi.

Les portes ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures. 10 mars

Grand Concert.

Mme SONTAG,

Mme DE VRIES

Et TOUTES LES ARTISTES DE L'OPERA ITALIEN.

AVIS.

La vente des places pour ce concert aura lieu au magasin de musique de M. F. Werlein, No 5, rue du Camp, et non au Théâtre. 11mars

THÉATRE ST-CHARLES.

MARDI SOIR, 14 MARS:

Mme SONTAG fera paraître pour la 1re fois sur la scène américaine, dans le 2e acte de l'opéra de **Semiramide** (Arsace), le célèbre air de bravoure, avec variations, composé par elle-même, et qu'elle a chanté avec tant de succès à Paris, à Londres et à Vienne.

Le tout sera terminé par la pièce comique DEAF AS A PORT.

THÉATRE ST-CHARLES.

Samedi soir, 11 mars:

Bénéfice de M. De Fas directeur.—Représentation de GUILLAUME RAVEL, en quatre actes et cinq tableaux, terminée par les TABLEAUX VIVANTS, les MAGIQUES et le ballet-pantomime du MAID OF MUNSTER.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Concert d'adieu

DE JULLIEN,

CONCERT EXTRA. — SOIRÉE

AU BENEFICE de Mlle ANNA ZEHR

Et pour la dernière fois de son séjour dans la Nouvelle-Orléans, avant son départ pour la France, afin de remplir un engagement à Théâtre de Paris.

CE SOIR, SAMEDI, 11 MARS,

Salon par

Herr Koenig, M. Waelle, M. Lavigne, M. Collinet, M. Dalle, M. Hilgers, M. Hilgers, accompagné par M. Bleichmann. C'est la première fois que le GRAND QUADRILLE AMÉRICAIN et le QUADRILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS seront exécutés ensemble.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Stalles . . . . . 2 $ 00
Galeries . . . . . 1 $ 00

Le portier ouvrira, avec le billet, un check qui lui donnera droit à un des numéros de la galerie désignée.

☞ La vente des parquets se fera tous les jours au magasin de musique de M. Hewitt, No 70, rue du Camp.

☞ Les portes ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures.

SALLE DES ODD FELLOWS.

LUNDI, 13 MARS.

Mme Henriette Sontag

Et Mme DE VRIES

Chanteuses de l'Académie royale de musique de Paris.

Mlle CAMILLA URSO, Violoniste concertiste.
ALFRED JAELL, Pianiste.
Mlle ADELAIDE BORGHI, Soprano.
Signor ARNOLDI, Ténor.
Signor ROCCO TA-PANELLA, Basse.

Et toute la troupe d'opéra italien, y compris l'excellente et grand comparse, Ferdinando, sous la direction de

Signor LUIGI ARDITI.

AVIS.

La vente des places pour ce concert aura lieu au magasin de musique de M. F. Werlein, No 5, rue du Camp, et non au Théâtre. 11mars

THÉATRE ST-CHARLES.

MARDI SOIR, 14 MARS:

Mme SONTAG fera paraître pour la 1re fois sur la scène américaine, dans le 2e acte de l'opéra de **Semiramide** (Arsace), le célèbre air de bravoure, avec variations, composé par elle-même, et qu'elle a chanté avec tant de succès à Paris, à Londres et à Vienne.

Le tout sera terminé par la pièce comique DEAF AS A PORT.

VENTES A L'ENCAN.

Portions de terre et Terrains sur la rive droite du fleuve Mississipi côté Tchoupitoulas—Succession de Jean Baptiste.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

Le cinquième lot de terre, mesurant 25 mètres front, à la 2e Levée du fleuve, 25 mètres de profondeur, situé dans la Ville Nouvelle d'Orléans, au-dessus de la Nouvelle Orléans, mesurant deux arpens, plus ou moins, de face sur ladite Rivière, sur une profondeur de 40 arpens, bornés comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Deuxième portion de terre située dans la paroisse susdite, sur le Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Dixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Onzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Douzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Treizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatorzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quinzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Seizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Dix-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Dix-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Dix-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingtième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-et-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Vingt-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trentième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-et-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Trente-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarantième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-et-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quarante-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquantième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-et-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Cinquante-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixantième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-et-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-dixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-onzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-douzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-treizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-quatorzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-quinzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-seizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-dix-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-dix-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Soixante-dix-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingtième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-unième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-deuxième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-troisième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-quatrième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-cinquième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-sixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-neuvième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-dixième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-onzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-douzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-treizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-quatorzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-quinzième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-seizième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-dix-septième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-dix-huitième portion de terre située dans la susdite paroisse et Fief-Gentilly, bornée comme suit, savoir: au Nord, par le "Bayou-Gentilly" ou Grand Canal de la Navigation; au Sud, par les terres cultivées de George Pacille, décédé, et par

Quatre-vingt-dix-neuvième portion de terre située d